

République française

Département de la Meuse

## COMMUNE DE LEVONCOURT

Séance du 20 mai 2025

Membres en exercice :

6

Date de la convocation:

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Marie-Pierre VERDUN

Présents : 6

**Présents :** Sylvie DAILLY, Stephane JACQUEMET, Jeremy JACQUEMIN, Aline THIRION, Marie-Pierre VERDUN, Annick WILLIE

Votants: 6

Pour: 6

**Représentés:**

Contre: 0

**Excusés:**

Abstentions: 0

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Sylvie DAILLY

### Objet: Affectation du résultat de fonctionnement - ea\_levoncourt - DE\_2025\_409

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de VERDUN Marie-Pierre

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2024
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

déficit de -20 771.08

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	-7 102.48
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	
<b>DEFICIT</b>	<b>-13 668.60</b>
<b>Résultat cumulé au 31/12/2024</b>	<b>-20 771.08</b>
<b>A.EXCEDENT AU 31/12/2024</b>	
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 03/06/2025  
055-215502899-20250520-DE\_2025\_409-DE

**B.DEFICIT AU 31/12/2024**

**-20 771.08**

Déficit résiduel à reporter - budget primitif

-20 771.08

Fait et délibéré à LEVONCOURT, les jour, mois et an que dessus.



Fait et délibéré en séance, les  
jour, mois et an ci-dessus.

Pour copie conforme,

Le Maire,

Marie-Pierre VERDUN

AGEDI  
PREFECTURE DE BAR LE DUC

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 03/06/2025  
055-215502899-20250520-DE\_2025\_409-DE